

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le neuf octobre à dix-huit heures,

les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Gémozac, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD, Président de la Communauté de Communes.

Présents : Jean-Pierre MAUREL, Roselyne DESLANDE (Berneuil), Viviane GLODT (Cravans), Loïc GIRARD, Monique BELIS, Jean-Pierre MORDANT, Danielle DAGORN, Pascal BRAUD (Gémozac), Jean-Michel CHATELIER, Véronique LAPRÉE, Bruno VOLLETTE (Meursac), Thierry GEORGEON, Annick JACAUD (Montpellier de Médillan), Pascal LAVERGNE, Dominique JOURNAL (Rétaud), Philippe SOULISSE, Sylvie VIGNAUD (Rioux), Alain PUYON, Dominique DEWOST (Saint-André de Lidon), Mickaël PÉRÉ (Saint-Simon de Pellouaille), Cyril ARRIVÉ (Tanzac), Laurent MORICHON (Tesson), Brigitte CHOLLET (Thaims), Louisette ROLLAND (Thézac), Francis LUDWIG (Villars-en-Pons) et Jean GEAY (Virollet).

Absents excusés : Dominique FRADIN (Cravans), Stéphanie VALÉRI (Jazennes), Aurélien BERTHELOT (Saint-Simon de Pellouaille), Elise BREMONT (Tesson), Bruno TAPON (Thaims) et Patrick MAXIME (Villars-en-Pons).

Date de Convocation :

03/10/2025

Nombre de Délégués :

En exercice : 30

Présents : 26

Votants : 26

M. Jean-Michel CHATELIER est nommé secrétaire de séance

N°	Délibérations	Vote
25/060	Convention de partenariat entre 6 EPCI pour le financement de l'animation du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran »	Approuvée
25/061	Renouvellement de la convention de partenariat avec Charentes-Tourisme 2026 – 2028 – route des Cardinaux de Charente-Maritime	Approuvée
25/062	EAU 17 : adhésion de la ville de Surgères pour la compétence assainissement	Approuvée
25/063	Autorisation du Président à signer la convention relative à la mise à disposition du service « Coordonnateur Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale » entre SAINTES Grandes Rives l'Agglo, la CDC Cœur de Saintonge et la CDC de Gémozac	Approuvée
25/064	Circuits de randonnées VTT/VTC et pédestres : autorisation du Président à signer la convention d'occupation du domaine public départemental avec le Département pour la mise en œuvre d'une Signalisation d'Information Local (SIL)	Approuvée
25/065	Rénovation du bâtiment 14 Avenue du Général de Gaulle à Gémozac : demande d'assujettissement à la TVA	Approuvée
25/066	Attribution d'un fonds de concours à la commune de Tesson – extension du pôle médical	Approuvée
25/067	Redevance ordures ménagères et redevance professionnelle : admissions en non-valeurs	Approuvée
25/068	Travaux de reconstruction du Pont de Chatelars Meursac / Grézac : convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de la commune de Grézac à la Communauté de Communes	Approuvée
25/069	Commune de Meursac : mise à jour voirie communautaire	Approuvée
25/070	Commune de Thaims : mise à jour voirie communautaire	Approuvée
25/071	Fonds de concours voirie versé par la commune de Thaims	Approuvée
25/072	Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque santé	Approuvée
25/073	Déplacements professionnels : remboursement au réel des frais de repas	Approuvée
25/074	Subventions aux associations	Approuvée

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de la CDC de Gémozac – 32 avenue de la Victoire, 17260 GÉMOZAC
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – CS 80541, 86020 POITIERS Cedex ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site <https://www.telerecours.fr/>